

Avec vous, là où ça compte.

Quantification de dommages dans le cas de préjudices corporels

Le service

Malette actuaires inc. accompagne le client et son conseiller juridique tout au long d'une action en justice en déterminant les préjudices financiers en cause. Les professionnels de Malette actuaires ont la compétence pour :

- Conseiller l'avocat plaideur dans la préparation de ses interrogatoires
- Préparer un rapport d'expertise sur la détermination des dommages financiers
- Analyser toute la documentation pertinente à la détermination des préjudices corporels, dont les rapports d'experts des parties adverses
- Identifier les forces et les faiblesses des intervenants

La clientèle cible

Les parties aux prises avec les préjudices suivants :

- Perte de revenus d'emploi
- Perte de revenus de retraite
- Dépenses supplémentaires découlant du préjudice
- Provision pour impôts futurs et frais de gestion
- Intérêt légal et indemnité additionnelle
- Dommages non pécuniaires

Les avantages pour le client

Les professionnels de Malette actuaires, en tant qu'experts, peuvent vous aider à quantifier les dommages subis et témoigner dans le cas d'un litige. Nos professionnels rendent des opinions objectives fondées sur des hypothèses raisonnables et des méthodes de travail reconnues.